

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 682

4 avril 2006

### SOMMAIRE

Alfa Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32705	GUS Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	32732
Allée Scheffer S.A., Luxembourg . . . . .	32693	Iacobi Günther Capital S.A., Luxembourg . . . . .	32731
AMS Systems S.A., Schuttrange . . . . .	32723	Icomex S.A., Luxembourg . . . . .	32722
Anflo-Bois, S.à r.l., Rodange . . . . .	32702	Immobilière Pasadena S.A., Luxembourg . . . . .	32702
API Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .	32733	Inmasu International Holding S.A., Luxembourg .	32732
Argenta Life, Argenta Life Luxembourg S.A., Lu- xembourg . . . . .	32722	Investissements Finances Participations S.A., Lu- xembourg . . . . .	32692
Atomic Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32708	Iron Paradox, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32702
AustralAsia Storage Equities S.A., Luxembourg . .	32697	Isodata Holding S.A., Luxembourg . . . . .	32695
B.C. Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	32711	Jaga Holding S.A., Luxembourg . . . . .	32721
Basecom Investment, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32721	Joint Transaction S.A., Luxembourg . . . . .	32691
Beram Holding S.A., Luxembourg . . . . .	32696	Kirian S.A., Steinsel . . . . .	32691
Bonneville Holding S.A., Luxembourg . . . . .	32700	Ko-Ken Europe S.A., Luxembourg . . . . .	32701
Brain & More S.A., Luxembourg . . . . .	32691	Laborde S.A.H., Luxembourg . . . . .	32691
Brain & Stones S.A., Luxembourg . . . . .	32692	Lady Bird Investment S.A., Luxembourg . . . . .	32698
Central Construction (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .	32692	Lagoas S.A., Luxembourg . . . . .	32704
Centurian S.A., Luxembourg . . . . .	32692	Leasecopter S.A., Luxembourg . . . . .	32691
Chevilly Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32723	Lunasun S.A., Luxembourg . . . . .	32716
Clairval Holding S.A., Luxembourg . . . . .	32701	M & M Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32693
Co-Line Tools International, S.à r.l., Luxembourg .	32702	Master Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .	32707
Convis Herdbuch Service Elevage et Génétique, Soc. Coop., Ettelbrück . . . . .	32724	Mayel Holding S.A., Luxembourg . . . . .	32698
Datinvest Ventures Capital Holding S.A., Luxem- bourg . . . . .	32722	Mirunda S.A., Luxembourg . . . . .	32731
Datinvest Ventures Capital Holding S.A., Luxem- bourg . . . . .	32722	Mixt S.A., Windhof . . . . .	32723
Edicom S.A., Bertrange . . . . .	32736	Nareco Finance S.A., Luxembourg . . . . .	32723
Elips.lu, Elips Luxembourg S.A., Weiswampach . .	32721	NorScan Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32722
Emotion Event Management S.A., Luxembourg . .	32691	Obregon S.A., Luxembourg . . . . .	32705
Euro-Print, S.à r.l., Derenbach . . . . .	32706	Omigraph, S.à r.l., Lenningen . . . . .	32701
European Engineering & Environment Corporation S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	32695	Omigraph, S.à r.l., Lenningen . . . . .	32701
Exmar Lux S.A., Luxembourg . . . . .	32732	Oracle Lux, S.à r.l., Remich . . . . .	32721
Fidac S.A., Luxembourg . . . . .	32732	Palm Investments Limited S.A., Luxembourg . . .	32698
Finaxe S.A., Luxembourg . . . . .	32710	Pégeaire S.A., Luxembourg . . . . .	32693
Fitruhold S.A., Howald . . . . .	32717	Pégeaire S.A., Luxembourg . . . . .	32693
Fitruhold S.A., Howald . . . . .	32718	Pégeaire S.A., Luxembourg . . . . .	32693
Gestabene S.A., Luxembourg . . . . .	32710	PROmmo S.A., Kehlen . . . . .	32723
Global Invest S.A., Luxembourg . . . . .	32695	Premium International S.A., Luxembourg . . . . .	32718
		Presto Plus S.A., Luxembourg . . . . .	32697
		Primetec S.A., Luxembourg . . . . .	32694
		Primphoto, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	32696
		Primphoto, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	32696

ProLogis Germany XVII, S.à r.l., Luxembourg . . .	32711	Simok S.A., Luxembourg . . . . .	32690
Proloc S.A., Luxembourg . . . . .	32723	Sivry S.A.H., Luxembourg . . . . .	32696
Quassia S.A., Luxembourg . . . . .	32695	SOFINO, Société Financière du Nord S.A.H., Lu-	
Recyfe S.A., Luxembourg . . . . .	32697	xembourg . . . . .	32696
S.M.M. Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	32701	SOMAC «Soft Management Corporation» S.A.,	
Sarnafin S.A., Luxembourg . . . . .	32720	Luxembourg . . . . .	32701
Saxony Capital S.C.A., Luxembourg . . . . .	32702	Société Financière de l'Eridan S.A., Luxembourg .	32721
Saxony Capital S.C.A., Luxembourg . . . . .	32704	Sybille, S.à r.l., Bertrange . . . . .	32736
Saxony Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32699	Syn. Com. Holding S.A., Beaufort . . . . .	32732
Saxony Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32700	Terryhold S.A., Luxembourg . . . . .	32698
SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxem-		Tined Holding S.A., Luxembourg . . . . .	32694
bourg . . . . .	32711	Titania Holding S.A., Luxembourg . . . . .	32696
SCER London Residential Holdings S.A., Luxem-		Tour Felix Giorgetti S.A., Luxembourg . . . . .	32692
bourg . . . . .	32716	VAG Security Engineering S.A., Luxembourg . . . .	32692
Sematron International S.A., Luxembourg . . . . .	32706	(Les) Vieux Oliviers, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	32694
Sematron International S.A., Luxembourg . . . . .	32706	Welbeck Street Investments S.A., Luxembourg . .	32711
Sematron International S.A., Luxembourg . . . . .	32706	Xerial Investments S.A., Luxembourg . . . . .	32736
(The) Server Group Europe S.A., Luxembourg. . .	32731	Zeltia Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	32694
Shi-Mi S.A., Luxembourg . . . . .	32735	Zeltia Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	32694

**SIMOK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 106.949.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre dernier, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée prend acte et accepte, avec effet immédiat, les démissions présentées par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, de sa fonction d'Administrateur et de Présidente du Conseil d'Administration, par Monsieur Vincent Thill, de sa fonction d'Administrateur de la société et par Madame Sabine Reizer-Wingel, de sa fonction d'Administrateur de la société.

L'Assemblée prend acte et accepte, avec effet immédiat, la démission présentée par la société WOOD APPLETON OLIVER AUDIT, S.à r.l., société ayant son siège social à L-2017 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 9B, boulevard du Prince Henri, de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société.

*Troisième résolution*

En remplacement des Administrateurs démissionnaires, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en économie, né le 13 février 1975 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Georges Diederich, administrateurs de sociétés, né le 19 mars 1936 à Esch-Sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Régis Donati, expert comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat ainsi conféré aux nouveaux Administrateurs viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2006.

En remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Marc Heitz, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en tant que Commissaire aux comptes.

Le mandat ainsi conféré au nouveau Commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2006.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

SIMOK S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003286.3/043/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

32691

**KIRIAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7312 Steinsel, 37, rue des Champs.  
R. C. Luxembourg B 88.010.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002877.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**LEASECOPTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 74.456.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002878.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**EMOTION EVENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 92.120.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002879.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**BRAIN & MORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 85.625.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002881.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**JOINT TRANSACTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 99.943.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002883.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**LABORDE S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 28.099.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002886.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**CENTURIAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 84.224.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002894.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**VAG SECURITY ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 57.040.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002896.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**CENTRAL CONSTRUCTION (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 56.508.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002898.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**TOUR FELIX GIORGETTI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 76.635.

Le bilan 31 décembre au 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002899.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**INVESTISSEMENTS FINANCES PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 99.247.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002900.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**BRAIN & STONES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 98.368.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002902.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PEGEAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 73, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 98.975.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2006, réf. LSO-BM02283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002920.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PEGEAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 73, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 98.975.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2006, réf. LSO-BM02289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002928.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PEGEAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 73, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 98.975.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2006, réf. LSO-BM02300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002929.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PEGEAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 73, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 98.975.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2006, réf. LSO-BM02307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002930.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**M & M PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 82.954.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002903.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ALLEE SCHEFFER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 61.482.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002904.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ZELTIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 88.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(002978.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ZELTIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 88.018.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(002976.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PRIMETEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 41.654.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002905.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**TINED HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 40.464.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002935.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**LES VIEUX OLIVIERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 112.484.

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe de ma volonté de démissionner des fonctions de gérant que j'occupe pour votre société.

Je souhaiterais que la présente prenne effet à compter de ce jour.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour IMMOBILIERE DES DAHLIAS S.A.

A. Lorang

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003009.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**QUASSIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 83.731.

—  
*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social de la société en date du 28 novembre 2005 à 14.00 heures*

Après délibérations, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- de procéder au remplacement des administrateurs de la société: Messieurs Romain Bontemps, Ronald Weber et Marc Hilger,

- de nommer les personnes suivantes en remplacement des administrateurs actuels jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011:

\* UNITY BUSINESS GROUP CORP., ayant son siège social à Via Espana and Elvira Mendéz Street, BankBoston Building, 14th Floor, City of Panama, Republic of Panama inscrite au «Panama Public Registry» - microfiche 481282 - Doc. 755770;

\* HARMONY HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social à Beaufort House, PO Box 438, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, IBC Nr 19584;

\* Monsieur Martin L. Hörnig, avocat, demeurant professionnellement à Lova-Center, PO Box 1150, 9490 Vaduz (Liechtenstein),

- de transférer le siège social à l'adresse suivante à compter de ce jour:

128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg,

- de procéder au remplacement du Commissaire aux comptes de la société: ABAX AUDIT, S.à r.l.,

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes la société DATA GRAPHIC S.A., avec siège au 128, boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.166 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002614.3/984/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

---

**GLOBAL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 76.296.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Signature.

(002942.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**EUROPEAN ENGINEERING & ENVIRONMENT CORPORATION S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 27.855.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002995.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ISODATA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 54.685.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002997.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**TITANIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 29.583.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002999.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**BERAM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 15.745.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003001.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**SIVRY S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 18.252.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003003.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**SOFINO, SOCIETE FINANCIERE DU NORD S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 35.358.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003006.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PRIMPHOTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 42, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 58.424.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(003015.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PRIMPHOTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 42, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 58.424.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(003017.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---



**PRESTO PLUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.  
R. C. Luxembourg B 83.915.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2005*

1. M. Patrick Pajtler, gérant de sociétés, domicilié à L-7270 Helmsange, 14, rue du Général Patton, est reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2011.
2. M. Jean-Luc Lucchiaro, commercial, domicilié à F-57100 Thionville, 2, rue du Coq, est reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2011.
3. M. Giovanni Berti, gérant, domicilié à L-7270 Helmsange, 14, rue du Général Patton, est reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2011.
4. M. Jean-Pascal Duret, domicilié à B-6800 Libramont, 25, rue du Printemps, est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2011.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour PRESTO PLUS S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01654. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(003004.3/1261/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**RECYFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.  
R. C. Luxembourg B 76.773.

—  
*Assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2005*

- 1) Jusqu'à l'issue de l'assemblée statutaire de 2011, les personnes suivantes sont administrateurs de la société:
  - Monsieur Christian Thiry, administrateur de sociétés, L-5657 Mondorf-les-Bains, 8 rue des Vignes,
  - Monsieur Guy Feidt, directeur, L-7225 Bereldange, 8, rue de l'Europe,
  - Monsieur Marc Giorgetti, entrepreneur de construction, L-7423 Dondelange, 2, route de Luxembourg,
  - Monsieur Jos Perrard, entrepreneur, L-7513 Mersch, 36, route d'Arlon,
  - Monsieur Jeff Feidt, attaché de direction, L-7227 Bereldange, 41, rue de la Forêt,
  - Monsieur Ferd Feidt, directeur, L-6971 Hostert, 2, Op der Aepeltaart.
- 2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée statutaire de 2011, Monsieur Pol Faber, domicilié à L-8151 Bridel, 6, rue de Schoenfels est nommé commissaire aux comptes.
- 3) Jusqu'à l'issue de l'assemblée statutaire de 2007, Monsieur Christian Thiry domicilié à L-5657 Mondorf-les-Bains, 8, rue des Vignes, est nommé président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Guy Feidt.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour RECYFE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01630. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(003007.3/1261/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**AustralAsia STORAGE EQUITIES S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 65.025.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juin 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 657 du 16 septembre 1998.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01143, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AustralAsia STORAGE EQUITIES S.A.

Signature

Un mandataire

(003038.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PALM INVESTMENTS LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 106.291.

At the Extraordinary General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on December 7th, 2005, it has been resolved the following:

1. To accept the resignation of Mr David Ohlson as director of the board;
2. To elect as new director of the board until the next annual general meeting Mrs Nadine Gloesener, residing in 53A, rue Principale, L-9190 Vichten.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01617. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 7 décembre 2005, il a été résolu ce qui suit:

1. D'accepter la démission de Monsieur David Ohlson comme administrateur du Conseil d'Administration;
2. D'élire Mme Nadine Gloesener, demeurant au 53A, rue Principale, L-9190 Vichten, comme nouvel administrateur du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01617. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003008.3/1369/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**MAYEL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.476.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003013.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**TERRYHOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 26.480.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003014.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**LADY BIRD INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 78.610.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 janvier 2006*

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2006, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Patrice Yande, employé privé, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Caroline Folmer, administrateur démissionnaire, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

LADY BIRD INVESTMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003122.3/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**SAXONY HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.444.

In the year two thousand and five, on the twenty-first day of December.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SAXONY CAPITAL, a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 111.442, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2549 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Ms Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on December 21, 2005.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of SAXONY HOLDINGS (the «Company»), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B. 111.444, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on October 25, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1252, dated November 22, 2005. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing party representing the whole corporate capital, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

*Agenda:*

1. Modification of the Company's current accounting year so that it ends on the thirty-first day of January 2006 instead of the thirty-first day of December 2005.

2. Modification of all the Company's subsequent accounting years so that they begin on the first day of February and end on the thirty-first day of January of the following year.

3. Subsequent amendment of article 20 and article 21 of the articles of incorporation of the Company.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to modify the Company's current accounting year so that it ends on the thirty-first day of January 2006 instead of the thirty-first day of December 2005.

*Second resolution*

The general meeting decides to modify all of the Company's subsequent accounting years so that they begin on the first day of February and end on the thirty-first day of January of the following year.

*Third resolution*

The general meeting decides to amend article 20 and article 21 of the articles of incorporation of the Company as follows:

**Art. 20.** «The Company's year commences on February 1st and ends on January 31st of the following year.»

**Art. 21.** «Each year on January 31st, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SAXONY CAPITAL, une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.442, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2149 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 21 décembre 2005.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de SAXONY HOLDINGS (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de

Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 111.444, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par-devant le notaire soussigné en date du 25 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1252, le 22 novembre 2005. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'année sociale en cours de la Société de sorte qu'elle se termine le trente et un janvier 2006 au lieu du trente et un décembre 2005.

2. Modification de toutes les années sociales subséquentes de sorte que chacune commence le premier février et se termine le trente et un janvier de l'année suivante.

3. Modification subséquente de l'article 20 et de l'article 21 des statuts de la Société.

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'année sociale en cours de la Société de sorte qu'elle se termine le trente et un janvier 2006 au lieu du trente et un décembre 2005.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier toutes les années sociales subséquentes de la Société de sorte que chacune commence le premier février et se termine le trente et un janvier de l'année suivante.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 20 et l'article 21 des statuts de la Société de la façon suivante:

**Art. 20.** «L'année sociale de la Société commence le premier février et se termine le trente et un janvier de l'année suivante.»

**Art. 21.** «Chaque année au 31 janvier, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation données au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 décembre 2005, vol. 899, fol. 76, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé):* Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2006.

J.-J. Wagner.

(005358.3/239/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**SAXONY HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.444.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2006.

J.-J. Wagner.

(005359.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**BONNEVILLE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 34.614.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003018.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**S.M.M. HOLDINGS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 38.531.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003016.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**OMIGRAPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5431 Lenningen, 27, rue de l'Ecole.  
R. C. Luxembourg B 55.506.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(003019.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**OMIGRAPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5431 Lenningen, 27, rue de l'Ecole.  
R. C. Luxembourg B 55.506.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(003021.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**CLAIRVAL HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 19.642.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003020.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**SOMAC, SOFT MANAGEMENT CORPORATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 34, rue Jean l'Aveugle.  
R. C. Luxembourg B 36.570.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003022.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**KO-KEN EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 7, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 12.523.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(003023.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**IMMOBILIERE PASADENA S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 46.913.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003024.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**CO-LINE TOOLS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 7, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 52.645.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(003025.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**IRON PARADOX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2268 Luxembourg, 30, rue d'Orchimont.  
R. C. Luxembourg B 69.172.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(003030.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**ANFLO-BOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4831 Rodange, 97, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 84.755.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Signature.

(003031.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**SAXONY CAPITAL, Société en commandite pas actions.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 111.442.

In the year two thousand and five, on the twenty-first day of December.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) SAXONY CAPITAL GP, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 111.443, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Ms Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on December 20, 2005.

2) SAXONY ESTATES LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Commonwealth of The Bahamas, registered with the Registrar of Companies of the Commonwealth of The Bahamas, reference 141.042B, having its registered office at Winterbotham Place, Marlborough & Queen Streets, P.O. Box N-3026, Nassau, the Commonwealth of The Bahamas,

here represented by Ms Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given in Nassau, on December 20, 2005.

3) THE SAXONY EXECUTIVES LP, a company incorporated and existing under the laws of the Commonwealth of The Bahamas, registered with the Registrar of Companies of the Commonwealth of The Bahamas, reference 189 ELP, having its registered office at Winterbotham Place, Marlborough & Queen Streets, P.O. Box N-3026, Nassau, the Commonwealth of The Bahamas,

here represented by Ms Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given in Aspen, on December 21, 2005.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of SAXONY CAPITAL (the «Company»), a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B. 111.442, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on October 24, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1251, on November 22, 2005. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing parties representing the whole corporate capital, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

*Agenda:*

1. Modification of the Company's current accounting year so that it ends on the thirty-first day of January 2006 instead of the thirty-first day of December 2005.

2. Modification of all the Company's subsequent accounting years so that they begin on the first day of February and end on the thirty-first day of January of the following year.

3. Subsequent amendment of article 14 of the articles of incorporation of the Company.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to modify the Company's current accounting year so that it ends on the thirty-first day of January 2006 instead of the thirty-first day of December 2005.

*Second resolution*

The general meeting decides to modify all of the Company's subsequent accounting years so that they begin on the first day of February and end on the thirty-first day of January of the following year.

*Third resolution*

The general meeting decides to amend article 14 of the articles of incorporation of the Company as follows:

**Art. 14.** «The Company's year commences on February 1st and ends on January 31st of the following year.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) SAXONY CAPITAL GP, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.443, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 20 décembre 2005.

2) SAXONY ESTATES LIMITED, une société constituée et existant selon les lois du Commonwealth des Bahamas, enregistrée auprès du Registrar of Companies of the Commonwealth of The Bahamas, référence 141.042B, ayant son siège social à Winterbotham Place, Marlborough & Queen Streets, P.O. Box N-3026, Nassau, the Commonwealth of The Bahamas, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Nassau, le 20 décembre 2005.

3) THE SAXONY EXECUTIVES LP, une société constituée et existant selon les lois du Commonwealth of The Bahamas, enregistrée auprès du Registrar of Companies of the Commonwealth of The Bahamas, référence 189 ELP, ayant son siège social à Winterbotham Place, Marlborough & Queen Streets, P.O. Box N-3026, Nassau, the Commonwealth of The Bahamas, ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Aspen, le 21 décembre 2005.

Les procurations signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de SAXONY CAPITAL (la «Société»), une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 111.442, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par-devant le notaire soussigné en date du 24 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1251, le 22 novembre 2005. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'année sociale en cours de la Société de sorte qu'elle se termine le trente et un janvier 2006 au lieu du trente et un décembre 2005.

2. Modification de toutes les années sociales subséquentes de sorte que chacune commence le premier février et se termine le trente et un janvier de l'année suivante.

3. Modification subséquente de l'article 14 des statuts de la Société.

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'année sociale en cours de la Société de sorte qu'elle se termine le trente et un janvier 2006 au lieu du trente et un décembre 2005.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier toutes les années sociales subséquentes de la Société de sorte que chacune commence le premier février et se termine le trente et un janvier de l'année suivante.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 14 des statuts de la Société de la façon suivante:

**Art. 14.** «L'année sociale de la Société commence le premier février et se termine le trente et un janvier de l'année suivante.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 décembre 2005, vol. 899, fol. 76, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé):* Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2006.

J.-J. Wagner.

(005356.3/239/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**SAXONY CAPITAL, Société en commandite pas actions.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.442.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2006.

J.-J. Wagner.

(005357.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**LAGOAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 97.658.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 janvier 2006*

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2006, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Patrice Yande, employé privé, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Caroline Folmer, administrateur démissionnaire, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LAGOAS S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01105. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(003124.3/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.



32705

**OBREGON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 70.326.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Oliviero Pedroni, entrepreneur, demeurant à Castel Mella (BS), Via Caduti Piazza Loggia 9 (Italie), ici représenté par Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a.- Que la société anonyme OBREGON S.A., avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 70.326, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 mai 1999, publié au Mémorial C numéro 654 du 28 août 1999,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euros par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 20 octobre 2001, dont l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire a été publié au Mémorial C numéro 589 du 16 avril 2002.

b.- Que le capital social est fixé à 49.578,70 EUR (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit euros et soixante-dix cents) divisé en 2.000 (deux mille) actions sans désignation de valeur nominale.

c.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est le seul et unique actionnaire de ladite société.

d.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

e.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme OBREGON S.A. est et restera dissoute avec effet en date de ce jour.

f.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

g.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

h.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

i.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: B. Zeimet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 novembre 2005, vol. 534, fol. 74, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 janvier 2006.

J. Seckler.

(005368.3/231/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**ALFA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 99.479.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour ALFA HOLDING, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(003041.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**SEMATRON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 81.463.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

SEMATRON INTERNATIONAL S.A.

F. Innocenti / R. Donati

*Administrateur / Administrateur*

(003032.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**SEMATRON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 81.463.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

SEMATRON INTERNATIONAL S.A.

F. Innocenti / R. Donati

*Administrateur / Administrateur*

(002949.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**SEMATRON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 81.463.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

SEMATRON INTERNATIONAL S.A.

F. Innocenti / R. Donati

*Administrateur / Administrateur*

(002950.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**EURO-PRINT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-9645 Derenbach, Haus 87A.  
H. R. Luxemburg B 67.664.

Im Jahre zweitausendfünf, den achtzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Frau Danielle Rancitelli, Privatbeamtin, wohnhaft in L-9645 Derenbach, Haus 87A.

Die Komparentin ist einzige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung EURO-PRINT, S.à r.l., mit Sitz in L-9184 Schrondweiler, Seylerhaff, (R.C.S. Luxemburg B Nummer 67.664).

Genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 20. November 1998, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 148 vom 8. März 1999.

Welche Komparentin ersucht den amtierenden Notar folgende gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

*Erster Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst das Gesellschaftskapital von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF) in zwölftausenddreihundertvierundneunzig Komma achtundsechzig Euro (12.394,68 EUR) umzuwandeln basierend auf dem Wechselkurs von 40,3399 LUF = 1,- EUR.

*Zweiter Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst das Gesellschaftskapital um einhundertfünf Komma zweiunddreissig Euro (105,32 EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Komma achtundsechzig Euro (12.394,68 EUR) auf zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) zu bringen.

Der Betrag von einhundertfünf Komma zweiunddreissig Euro (105,32 EUR) wurde voll einbezahlt, sodass er der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

*Dritter Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst die fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je eintausend Luxemburger Franken (1.000,- LUF) durch fünfhundert (500) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) umzutauschen.

*Vierter Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst Artikel fünf (5) der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), welche Anteile durch die alleinige Gesellschafterin Frau Danielle Rancitelli, Privatbeamtin, geboren in Esch-sur-Alzette, am 5. Juli 1965, wohnhaft in L-9645 Derenbach, Haus 87A, gezeichnet wurden.»

*Fünfter Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-9184 Schrondweiler, Seylerhaff, nach L-9645 Derenbach, Haus 87A, zu verlegen und dementsprechend den ersten Absatz von Artikel zwei (2) der Satzung abzuändern wie folgt:

«**Art. 2. (erster Absatz).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Derenbach.»

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr siebenhundertfünfzig Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Rancitelli, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> décembre 2005, vol. 534, fol. 75, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Fuer gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, den 11. Januar 2006. J. Seckler.

(005453.3/231/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**MASTER IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme,  
(anc. FLOREAL PARTICIPATIONS S.A.).**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 100.096.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLOREAL PARTICIPATIONS S.A. (ci-après «la Société»), avec siège social à L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers, R.C.S. Luxembourg section B numéro 100.096, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 25 mars 2004, publié au Mémorial C numéro 566 du 2 juin 2004,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 août 2005, en cours de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Modification de la dénomination sociale en MASTER IMMOBILIERE S.A.

2. Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin de refléter la décision ainsi prise.

II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

32708

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la Société en MASTER IMMOBILIERE S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide, suite à la résolution qui précède, de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de MASTER IMMOBILIERE S.A.»

*Estimation - Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de six cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: C. Dostsert, F. Hübsch, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 décembre 2005, vol. 534, fol. 81, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 janvier 2006.

J. Seckler.

(005456.3/231/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.398.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and five, on the twenty-second of November.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Appeared:

1 - The company BARING COMMUNICATIONS EQUITY LTD, having its registered office at Barfield House, Saint Julians Avenue, St. Peter Port, Guernsey GY3 QT (Channel Islands);

2.- The company ATOMIC MEDIA GROUP LLC, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware (U.S.A.);

3.- Mr Todd W. Stump, director, residing at 12 Cliffside Circle, Willow Springs, Illinois (U.S.A.);

4.- Mr David Williams, director, residing at 51 Lower Village Road, Ascot SLS 7AF, Berkshire (United Kingdom);

all here represented by Mr Thierry Hellers, qualified accountant, residing at Luxembourg, by virtue of four proxies given under private seal, such proxies having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties declared and requested the notary to act:

1.- That the limited liability company ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l., with registered office at L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B number 66.398, has been incorporated by deed of Maître Réginald Neuman, then notary residing at Luxembourg, on the 10th of September 1998, published in the Mémorial C number 851 of the 23rd of November 1998, and whose articles of association have been amended by deed of Maître André Schwachtgen, notary residing at Luxembourg, on the 25th of August 2000, published in the Mémorial C number 88 of the 6th of February 2001.

2.- That the capital of the company ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l. presently amounts to thirty-three thousand US Dollars (33,000.- USD), represented by one thousand one hundred (1.100) sharequotas of a par value of thirty US Dollars (30.- USD) each.

3.- That the appearers are the holder of all the sharequotas of the company ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l.

4.- That the appearing parties have decided to dissolve and to liquidate the company ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l. which has discontinued all activities.

5.- That the appearing parties declares that they have taken over all the assets and liabilities of the company ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l.

6.- That it is witnessed that the appearing parties are vested with all the assets of the company and that the appearing parties will guarantee the payment of all liabilities of the company.

7.- That the liquidation of the dissolved company ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l. is to be construed as definitely terminated and liquidated.

8.- That full and entire discharge is granted to the incumbent managers for the performance of their assignment.

9.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

32709

*Costs*

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately valued at seven hundred and fifty Euro.

The share capital is valued at 28,255.84.- EUR.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy signed with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société BARING COMMUNICATIONS EQUITY LTD, ayant son siège social à Barfield House, Saint Julians Avenue, St. Peter Port, Guernsey GY3 QT (Iles Anglo-Normandes);

2.- La société ATOMIC MEDIA GROUP LLC., ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware (U.S.A.);

3.- Monsieur Todd W. Stump, administrateur, demeurant au 12 Cliffside Circle, Willow Springs, Illinois (U.S.A.);

4.- Monsieur David Williams, administrateur, demeurant au 51 Lower Village Road, Ascot SLS 7AF, Berkshire (Royaume Uni);

tous ici représentés par Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable demeurant à Luxembourg, en vertu de quatre procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1.- Que la société à responsabilité limitée ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 66.398, a été constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 septembre 1998, publié au Mémorial C numéro 851 du 23 novembre 1998, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 août 2000, publié au Mémorial C numéro 88 du 6 février 2001.

2.- Que le capital social s'élève actuellement à trente-trois mille dollars US (33.000,- USD), représenté par mille cent (1.100) parts sociales d'une valeur nominale de trente dollars US (30,- USD) chacune.

3.- Que les comparants sont les seuls associés de la prédite société ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l.

4.- Que les comparants ont décidé de dissoudre et de liquider la société ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l., qui a arrêté ses activités.

5.- Que les comparants déclarent avoir repris tous les éléments d'actifs et de passifs de la société ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l.

6.- Qu'il est attesté que tout l'actif est dévolu aux comparants et qu'ils assurent le paiement de toutes les dettes de la société.

7.- Que la liquidation de la société ATOMIC PARTICIPATIONS, S.à r.l. est à considérer comme définitivement close.

8.- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

9.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept cent cinquante euros.

Le capital social est évalué à 28.255,84.- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: T. Hellers, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 décembre 2005, vol. 534, fol. 80, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 janvier 2006.

J. Seckler.

(005480.3/231/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

32710

**FINAXE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 81.530.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société à responsabilité limitée de droit italien CHARTA, S.r.l., ayant son siège social à I-20124 Milan, Piazza S. Ambrogio 8 (Italie), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme FINAXE S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 81.530, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 27 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 972 du 7 novembre 2001, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 10 septembre 2001, publié au Mémorial C numéro 208 du 6 février 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme FINAXE S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente-trois mille euros (33.000,- EUR), représenté par trois mille trois cents (3.300) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.

III.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme FINAXE S.A. et qu'en tant actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par la reprise de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

IV.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.

V.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

*Frais*

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 décembre 2005, vol. 534, fol. 78, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 janvier 2006.

J. Seckler.

(005481.3/231/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**GESTABENE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.  
R. C. Luxembourg B 83.602.

Par la présente, j'ai l'honneur d'informer les membres du conseil d'administration de GESTABENE S.A. de ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société, auxquelles j'avais été nommé à l'occasion de l'assemblée générale tenue à l'issue de l'acte constitutif en date du 5 septembre 2001.

La présente démission est donnée pour des motifs d'ordre strictement personnel et prendra effet au jour de la tenue du prochain conseil d'administration à l'occasion duquel sera coopté un nouvel administrateur en remplacement des mes fonctions.

Pour faire valoir ce que de droit.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2005.

Lucien Deveaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003142.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 65.243.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juin 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 870 du 2 décembre 1998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01154, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SC-ER OPPORTUNITY HOLDINGS S.A.

Signature

*Un mandataire*

(003042.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ProLogis GERMANY XVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 82.757.

Le bilan des résultats au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM02183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

P. Cassells

*Gérant*

(003044.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 64.560.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mai 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 579 du 10 août 1998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B.C. HOLDINGS S.A.

Signature

*Un mandataire*

(003045.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**WELBECK STREET INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 113.246.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- Monsieur Erik Wastlund, administrateur, né à Danderyd (Suède), le 12 septembre 1965, demeurant au 10036 New York (Etats-Unis d'Amérique), FactSet AlphaMetrics, 7, Times Square, 24th Floor, ici représenté par Mademoiselle Amandine Ohayon, employée privée, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 21 décembre 2005.

2.- Monsieur Jakob Lindquist, «managing director», né à Danderyd (Suède), le 2 août 1965, demeurant à GU20 6LP Windelsham, Surrey (Royaume-Uni), Herons Wood Westwood Road, ici représenté par Mademoiselle Amandine Ohayon, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 21 décembre 2005.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de WELBECK STREET INVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à quatre millions deux cent soixante-dix mille euros (EUR 4.270.000,-), divisé en dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de mai de chaque année à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.



Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille six.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an deux mille sept.

*Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- Monsieur Erik Wastlund, prénommé, une action . . . . .	1
2.- Monsieur Jakob Lindquist, prénommé, neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	9.999
Total: dix mille actions . . . . .	10.000

Les dix mille (10.000) actions ont été intégralement libérées comme suit:

a) l'action souscrite par Monsieur Erik Wastlund, prénommé, par un versement en espèces de sept cent soixante-dix-huit virgule trente euros (EUR 778,30), de sorte que cette somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire,

b) les neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (9.999) actions souscrites par Monsieur Jakob Lindquist, prénommé, par l'apport en nature de deux cent dix (210) actions (sur un total de deux cent dix actions existantes) sans désignation de valeur nominale de la société de droit belge HARLEY STREET INVESTMENT S.p.r.l., avec siège social à B-1040 Bruxelles, 13A, avenue de Tervueren, cet apport ayant une valeur de quatre millions deux cent soixante-neuf mille deux cent vingt et un virgule soixante-dix euros (EUR 4.269.221,70).

Le prêt apport a fait l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprises, à savoir, L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

Ce rapport restera annexé aux présentes et conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des apports retenus et qui correspondent au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie».

*Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de quatre mille trois cents euros (EUR 4.300,-).

Les comparants requièrent l'exemption du droit d'apport concernant l'apport en nature en vertu de l'article 4-2. de la loi du 29 décembre 1971, modifié par la loi du 3 décembre 1986.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

b) TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

c) Monsieur Erik Wastlund, administrateur, demeurant au 10036 New York (Etats-Unis d'Amérique), FactSet AlphaMetrics, 7, Times Square, 24th Floor.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

5.- Le siège social est établi à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

**Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and five, on the twenty-third day of December.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public, residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

There appeared:

1.- Mr Erik Wastlund, director, born in Danderdyd (Sweden), on 12 September 1965, residing in 10036 New York (United-States of America), FactSet AlphaMetrics, 7, Times Square, 24th Floor, here represented by Ms Amandine Ohayon, private employee, residing professionally in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

by virtue of a proxy given on 21 December 2005.

2.- Mr Jakob Lindquist, managing director, born in Danderyd (Sweden), on 2 August 1965, residing in GU20 6LP Windelsham, Surrey (United-Kingdom), Herons Wood Westwood Road, here represented by Ms Amandine Ohayon, previously named, by virtue of a proxy given on 21 December 2005.

These proxies, initialled ne varietur, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Said appearing parties have established as follows the Articles of Incorporation of a company to be organized between themselves:

**Art. 1.** There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of WELBECK STREET INVESTMENTS S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 2.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

**Art. 3.** The corporate capital is fixed at four million two hundred and seventy thousand Euro (EUR 4,270,000.-), divided into ten thousand (10,000) shares without indication of a par value.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 4.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 5.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by Law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate all or part of its powers regarding the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

The corporation is committed by the joint signatures of any two directors.

**Art. 6.** The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex, telefax or e-mail, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex, telefax or e-mail.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization by the general meeting.

**Art. 7.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

**Art. 8.** The corporations's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

**Art. 9.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Wednesday of the month of May at 10.00 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

**Art. 10.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 11.** The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by Law.

**Art. 12.** The Law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory disposition*

1) The first fiscal year shall begin on the date of formation of the company and will end on the thirty-first of December two thousand and six.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and seven.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- Mr Eric Wastlund, previously named, one share . . . . .	1
2.- Mr Jakob Lindquist, previously named, nine thousand nine hundred ninety-nine shares . . . . .	9,999
Total: ten thousand shares . . . . .	10,000

The ten thousand (10,000.-) shares are fully paid up as follows:

a) the share subscribed to by Mr Eric Wastlund, previously named, by a contribution in cash of seven hundred seventy-eight point thirty Euro (EUR 778.30), so that this amount is forthwith at the free disposal of the company, as has been proved to the notary.

b) the nine thousand nine hundred and ninety-nine (9,999) shares subscribed to by Mr Jakob Lindquist, previously named, by a contribution in kind consisting of two hundred and ten (210) shares (of a total of two hundred and ten existing shares) without indication of a par value of HARVEY STREET INVESTMENT S.p.r.l., a company incorporated under Belgian Law and having its registered office in B-1040 Bruxelles, 13A, avenue de Tervueren, this contribution in kind valued at four million two hundred and sixty-nine thousand two hundred and twenty-one point seventy Euro (EUR 4,269,221.70).

The aforesaid contribution in kind has been reported on by an independent auditor, namely L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., with registered office in L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

This report, which remains annexed to this deed, concludes as follows:

«On the basis of our review described above, we do not have any remarks to state on the valuation of the shares to be contributed and which corresponds at least to the number and value of shares to be issued.»

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

#### *Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about four thousand three hundred Euro (EUR 4,300.-).

The appearing persons require the tax exemption provided by article 4-2 of the law of 29 December 1971, modified by the law of 3 December 1986, as for the contribution in kind.

#### *Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

- a) TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., having its registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,
- b) TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., having its registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,
- c) Mr Erik WASTLUND, director, residing in 10036 New York (United-States of America), FactSet AlphaMetrics, 7, Times Square, 24th Floor.

3) Has been appointed auditor:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., having its registered office in L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and eleven.

5) The registered office of the company is established in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: A. Ohayon, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 151S, fol. 61, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2006.

E. Schlessler.

(005550.3/227/289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

---

### **SCER LONDON RESIDENTIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.650.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juillet 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 746 du 15 octobre 1998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01160, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SCER LONDON RESIDENTIAL HOLDINGS S.A.

Signature

Un mandataire

(003048.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

### **LUNASUN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.750.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 janvier 2006*

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2006, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Patrice Yande, employé privé, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Caroline Folmer, administrateur démissionnaire, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

LUNASUN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003137.3/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**FITRUHOLD S.A., Société Anonyme,**  
**(anc. SGG EXPERTS-COMPTABLES S.A.).**  
Siège social: L-2319 Howald, 72, rue Docteur Joseph Peffer.  
R. C. Luxembourg B 85.482.

L'an deux mille cinq, le onze août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SGG EXPERTS-COMPTABLES S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, R.C.S. Luxembourg section B numéro 85.482 constituée suivant acte reçu le 28 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 654 du 26 avril 2002.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Nathalie Teston, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge Krancenblum, diplômé M.B.A., demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 1.000 (mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Modification de la raison sociale en FITRUHOLD S.A.;
- 2.- Transfert du siège social au 72, rue Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald;
- 3.- Démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- 4.- Démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant;
- 5.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en FITRUHOLD S.A.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FITRUHOLD S.A.».

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, à L-2319 Howald, 72, rue Dr. Joseph Peffer.

Modification subséquente de l'article 3 alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«le siège social est établi à Howald.»

*Troisième résolution*

L'assemblée prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Jean-François Cordemans, employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue de l'Arquebuse, CH-1211 Genève, avec effet à compter de ce jour.

L'assemblée décide de nommer en remplacement la société BARRYTON INTERNATIONAL S.A., Urb.Obarrio, Calle 56, Nr.8, Panama, République du Panama,

*Quatrième résolution*

L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes actuel Monsieur Jean-Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg avec effet à compter de ce jour.

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement: la société READ, S.à.r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: N. Teston, P. Ceccotti, S. Krancenblum, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, vol. 149S, fol. 68, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

J. Elvinger.

(005576.3/211/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**FITRUHOLD S.A., Société Anonyme,**  
**(anc. SGG EXPERTS-COMPTABLES S.A.).**  
Siège social: L-2319 Howald, 72, rue Docteur Joseph Peffer.  
R. C. Luxembourg B 85.482.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

J. Elvinger

Notaire

(005577.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**PREMIUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 113.312.

#### STATUTS

L'an deux mille cinq, le huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme UNITED FINANCE CORPORATION S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 84.537,

ici représentée par Monsieur Jean-Nicolas Detourbet, employé privé, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

2.- La société anonyme JNG & ASSOCIES, ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 107.045,

ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Jean-Nicolas Detourbet, préqualifié.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de PREMIUM INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège à l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

## **Titre II. Capital, actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

## **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut dépasser six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition qui rentre dans l'objet social. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

## **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six ans.

## **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations par le conseil d'administration, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

## **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

## **Titre VII. Dissolution - Liquidation**

**Art. 16.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

## **Titre VIII: Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et s'en soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et de leurs lois modificatives.

### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

*Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- La société anonyme UNITED FINANCE CORPORATION S.A., prédésignée, cinq cent dix actions. . . . .	510
2.- La société anonyme JNG & ASSOCIES, prédésignée, quatre cent quatre-vingt-dix actions. . . . .	490
Total: mille actions. . . . .	1.000

Les actions ont été libérées à concurrence de cinquante pour cent (50%) de sorte que la somme de quinze mille cinq cents euros (15.500,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros.

*Réunion en assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarant se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un:
- 2.- Sont nommés administrateurs de la société:
  - Madame Brigitte Folny, employée privée, née à Metz (France), le 26 octobre 1968, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer;
  - Madame Christine Jung, employée privée, née à Thionville (France), le 21 juillet 1973, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer;
  - Mademoiselle Katia Roti, employée privée, née à Thionville (France), le 3 juin 1978, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 3.- Est nommé commissaire aux comptes de la société:
  - Monsieur Pascal Bonnet, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 4 juillet 1964, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 4.- Les mandats des administrateurs, administrateurs-délégués et commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2011.
- 5.- Le siège social de la société est fixé à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus de nous notaire par nom, prénom, état et demeure, tous ont signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: J.-N. Detourbet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 décembre 2005, vol. 534, fol. 99, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 janvier 2006.

J. Seckler.

(006002.3/231/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2006.

**SARNAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 108.064.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 janvier 2006*

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2006, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Patrice Yande, employé privé, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Caroline Folmer, administrateur démissionnaire, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

SARNAFIN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003454.3/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.



32721

**JAGA HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 82.164.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

*Pour JAGA HOLDING S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(003053.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ORACLE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5555 Remich, 19, place du Marché.

R. C. Luxembourg B 100.101.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(003058.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ELIPS.LU, ELIPS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,  
(anc. A.D. STRATEGY S.A.).**

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.

R. C. Luxembourg B 81.915.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 28 décembre 2005.

*Pour la société*

A. Holtz

Notaire

(003063.3/2724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**BASECOM INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 102.296.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(003067.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**SOCIETE FINANCIERE DE L'ERIDAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 40.839.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(003076.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ARGENTA LIFE, ARGENTA LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.509.

Statuts coordonnés délivrés aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 janvier 2006.

*Pour la société*

J. Seckler

*Notaire*

(003073.3/231/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**ICOMEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 88.318.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Signature.

(003080.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**DATINVEST VENTURES CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 115.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 78.604.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signatures.

(003083.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**DATINVEST VENTURES CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 115.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 78.604.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signatures.

(003086.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**NorScan LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.337.625,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 100.019.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM02000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

*Pour FIRST ALLIANCE TRUST LUXEMBOURG S.A.*

R.P. Pels / B. Zech

(003093.3/724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**MIXT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 88.729.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002837.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PROLOC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1730 Luxembourg, 36, rue de l'Hippodrome.  
R. C. Luxembourg B 71.677.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002838.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**PROMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8282 Kehlen, 9, rue de Keispelt.  
R. C. Luxembourg B 84.687.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002840.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**AMS SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5637 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 69.269.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002843.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**NARECO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 72.778.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002846.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**CHEVILLY FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 102.295.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(003069.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

## CONVIS HERDBUCH SERVICE ELEVAGE ET GENETIQUE, Eingetragene Genossenschaft.

Gesellschaftssitz: L-9004 Ettelbruck, 4, Zone Artisanale et Commerciale.

H. R. Luxemburg B 113.221.

### STATUTEN

#### Kapitel I. - Name, Sitz und Dauer

**Art. 1.** Die Genossenschaft trägt den Namen: CONVIS HERDBUCH SERVICE ELEVAGE ET GENETIQUE. Sie ist eine eingetragene Genossenschaft gemäß dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.

**Art. 2.** Die Genossenschaft hat ihren Sitz in L-9004 Ettelbruck, 4, zone artisanale et commerciale. Der Sitz kann durch Verwaltungsratsbeschluss innerhalb des Landes Luxemburg verlegt werden.

**Art. 3.** Die Dauer der Genossenschaft ist unbegrenzt.

#### Kapitel II. - Zweck und Gegenstand

**Art. 4.** Zweck der Genossenschaft ist die Förderung der wirtschaftlichen Interessen ihrer Mitglieder durch gemeinschaftlichen Geschäftsbetrieb, insbesondere durch die Förderung der Nutztierzucht und -haltung.

Aufgaben zur Erreichung dieser Ziele sind besonders:

- a) Die Führung der Herdbücher und Hybridregister;
- b) Die Organisation der Leistungsprüfungen;
- c) Die Beratung und Ausbildung der Mitglieder in allen Fragen der Nutztierzucht, -fütterung, -haltung und -pflege;
- d) Die Organisation von Vermittlungen, sowie An- und Verkauf von Zucht-, Nutz und Schlachtvieh jeglicher Art;
- e) Die Veranstaltung von Ausstellungen und Prämierungen;
- f) Die Beschaffung, Verwahrung und Vermehrung guter Zuchttiere, insbesondere mittels der künstlichen Besamung, des Embryotransfers sowie anderer Biotechnologien, inklusive dem Betreiben von Zucht- und Besamungsstationen;
- g) Die Wahrung der Interessen der Nutztierzucht und -produktion in jeder hinsicht;
- h) Die Gestaltung eines guten Verhältnisses und einer fruchtbringenden Zusammenarbeit zwischen der Genossenschaft und der Landwirtschaft im Allgemeinen;
- i) Die Durchführung aller erforderlichen Maßnahmen sowie die Schaffung notwendiger Einrichtungen und Anlagen zwecks Erreichung der statutarischen Zielsetzungen.

**Art. 5.** Insofern es der Erreichung ihres Zwecks und Gegenstands dienlich ist, kann die Genossenschaft mit Organisationen ähnlicher oder anderer Art Geschäftsverbindungen aufnehmen und abschließen. Desgleichen ist sie berechtigt anderen Genossenschaften, Gesellschaften und sonstigen Organisationen als Mitglied beizutreten.

Eine solche Beteiligung erfolgt durch Verwaltungsratsbeschluss. Die diesbezügliche Abstimmung erfolgt mit dem Vorbehalt der Bedingungen des nachfolgenden Absatzes.

Wenn die Beteiligung irgendwelche Änderungen des in Art. 4 festgehaltenen Zwecks und Gegenstands der Genossenschaft bedingt, oder wenn infolge der Beteiligung eine der im genannten Artikel erwähnten Aufgaben ganz an jene Organisation übertragen wird, so unterliegt die Beteiligung einem Generalversammlungsbeschluss nach den in Art. 69 vorgesehenen Abstimmungsbedingungen.

#### Kapitel III. - Gliederung, Mitgliedschaft

**Art. 6.** Die Genossenschaft gliedert sich in 3 Abteilungen:

Abteilung I: Milchrinderzucht Abteilung,

Abteilung II: Fleischrinderzucht Abteilung,

Abteilung III: Schweinezucht.

Die Schaffung eventueller Unterabteilungen bedarf der Zustimmung des Verwaltungsrates und des jeweiligen Abteilungsvorstandes.

Diese sowie sonstige Bestimmungen zur Führung der Abteilungen sollen in der Geschäftsordnung der jeweiligen Abteilung festgehalten werden.

**Art. 7.** Mitglied können physische und juristische Personen werden, die sich durch Verträge verpflichten können, sowie Betriebe in Erbgemeinschaft und/oder Unternehmensgemeinschaften, insbesondere:

- a) aktive Rinder- und Schweinezüchter, deren Tiere herdbuchmäßig erfasst werden;
- b) hauptberufliche Tierproduzenten, welche das Dienstleistungsangebot der Genossenschaft beanspruchen;
- c) Interessenten an Zweck und Gegenstand der Genossenschaft.

Die Mitgliedschaften sub. c dürfen jedoch höchstens ein Fünftel der Mitglieder einer Abteilung ausmachen.

**Art. 8.** Bewerber einer Mitgliedschaft haben diejenige Abteilung zu benennen, der sie angegliedert sein möchten. Diese Angliederung soll dem Schwerpunkt der Produktionsrichtung des Genossenschaftsmitgliedes entsprechen.

Jedes Mitglied kann sich immer nur in einer Abteilung einschreiben lassen, jedoch die Dienstleistungen von allen Abteilungen in Anspruch nehmen. Eine Änderung der Abteilungszugehörigkeit kann beim Verwaltungsrat mit schriftlicher Begründung angefragt werden.

Für Betriebe in Erbgemeinschaft und/oder Unternehmensgemeinschaft gilt die Vorschrift, dass eine für sie handelnde, im Betrieb tätige, großjährige Person benannt wird, die persönlich Titular der Mitgliederrechte und -pflichten wird.

Der Antrag auf Mitgliedschaft erfolgt durch ein schriftliches Gesuch an den Verwaltungsrat. Innerhalb 60 Tagen entscheidet der Verwaltungsrat über das Beitrittsgesuch mit einfacher Mehrheit. Lehnt der Verwaltungsrat die Aufnahme ab, so ist der Beschluss, durch welchen der Betroffene abgewiesen wird, diesem ohne Verzug mittels eingeschriebenen

Briefes mitzuteilen. Der Abgewiesene kann innerhalb Monatsfrist durch Einschreibebrief an den Verwaltungsrat Berufung bei der Generalversammlung einlegen. Das Datum des Poststempels bei der Absendung ist massgebend für den Ablauf der Frist, Die nächste Generalversammlung entscheidet mit einfacher Stimmenmehrheit über die Mitgliedsaufnahme.

Der Beitritt kann auch durch Rechtsnachfolge gemäß Art. 12 der Satzung erfolgen. Die Mitgliedschaft kann zeitlebens ohne Einwilligung des Verwaltungsrats nicht übertragen werden.

Des weiteren können Personen, welche eine besondere Beziehung zum Zweck und Gegenstand der Genossenschaft haben, als Ehrenmitglieder der Genossenschaft ohne aktives und passives Wahlrecht aufgenommen werden. Letztere zeichnen keinen Anteilschein.

**Art. 9.** Die Mitgliedschaft endigt:

- bei freiwilligem Austritt des Genossenschaftsmitglieds;
- durch Ausschließung des Genossenschaftsmitglieds;
- durch den Tod des Genossenschaftsmitglieds;
- durch Auflösung einer Erbengemeinschaft und/oder Unternehmensgemeinschaft.

**Art. 10.** Bei freiwilligem Austritt aus der Genossenschaft muß die Austrittserklärung schriftlich an den Verwaltungsrat eingereicht werden, und zwar innerhalb der ersten sechs Monate eines Geschäftsjahres für das folgende Geschäftsjahr. Daher endet die Mitgliedschaft mit dem Schluss des Geschäftsjahres, in welchem die Kündigung rechtsgültig erfolgte.

**Art. 11.** Ein Mitgliedschaftsausschluss kann nur bei Vorliegen schwerwiegender Gründe, nach vorheriger Vorladung des Mitglieds durch Beschluss des Verwaltungsrats erfolgen. Der Beschluss ist innerhalb von 8 Tagen durch einen eingeschriebenen Brief mitzuteilen. Das ausgeschlossene Mitglied kann innerhalb eines Monats nach dieser Zustellung, durch einen an den Verwaltungsrat gerichteten Einschreibebrief bei der Generalversammlung Berufung einlegen. Die nächste Generalversammlung entscheidet endgültig über den Ausschluss mit einfacher Stimmenmehrheit.

Schwerwiegende Gründe des Ausschlusses sind u. a. Nichtbeachtung der Statuten, der Generalversammlungsbeschlüsse, der Reglemente, der Geschäftsordnung und der von den Genossenschaftsorganen erlassenen Vorschriften, sowie die Aberkennung der bürgerlichen Rechte.

**Art. 12.** Beim Tode eines Mitglieds können die Rechtsnachfolger nicht die Auflösung der Genossenschaft verlangen. Sie dürfen den Geschäftsanteil des Verstorbenen gemäß Art. 125 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 zurückfordern. Sie dürfen aber auch innerhalb von zwölf Monaten nach dem Tod des Mitglieds diejenige Person von ihnen bezeichnen und dem Verwaltungsrat schriftlich melden, die die Mitgliedschaft fortsetzen soll, vorbehaltlich der Bestimmungen der Art. 7 und 8. Beim Ausbleiben einer solchen Meldung innerhalb der genannten Frist von 12 Monaten erlischt die Mitgliedschaft. Die Erben oder Rechtsnachfolger bleiben solidarisch haftbar für die durch den Verstorbenen bis zum Todestag eingegangenen Verpflichtungen.

**Art. 13.** Im Falle der Auflösung und Liquidation einer angeschlossenen juristischen Person, erlischt die Mitgliedschaft mit Bekanntmachung des Auflösungsbeschlusses. Dieser ist dem Verwaltungsrat unverzüglich zur Kenntnis zu bringen.

**Art. 14.** Weder das ausgetretene noch das ausgeschlossene Mitglied kann die Liquidation der Genossenschaft verlangen und bleibt zudem haftbar für die vor dem Tag der Demission oder der Ausschließung eingegangenen Verbindlichkeiten. Bei Austritt oder Ausschluss hat ein Mitglied Anrecht auf Rückzahlung seines Geschäftsanteils gemäß Art. 124 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915.

#### **Kapitel IV. - Rechte und Pflichten der Mitglieder**

**Art. 15.** Das Rechtsverhältnis der Mitglieder gegenüber der Genossenschaft wird durch gegenwärtige Statuten geregelt, unbeschadet der zwingenden Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915.

**Art. 16.** Jedes Mitglied hat Recht auf:

- a) die Teilnahme an der Generalversammlung;
- b) die Beteiligung an allen Leistungen der Genossenschaft;
- c) die Benutzung aller Einrichtungen derselben nach den dafür getroffenen Bestimmungen;
- d) aktives und passives Wahlrecht.

**Art. 17.** Die Mitglieder sub. c Art 7 können nicht Mitglied des Verwaltungsrates werden.

**Art. 18.** Jedes Mitglied hat die Pflicht:

- a) die Tätigkeit der Genossenschaft zu unterstützen;
- b) die Statuten und sonstige Bestimmungen der Genossenschaft genau zu befolgen;
- c) dem Zweck und Gegenstand der Genossenschaft nicht entgegen zu arbeiten;
- d) die festgesetzten Beiträge, Gebühren und andere finanzielle Verpflichtungen innerhalb 30 Tagen nach Aufforderung an die Genossenschaft zu entrichten;
- e) die Vorschriften und Richtlinien genau zu erfüllen und eine Besichtigung und Kontrolle durch Beauftragte der Genossenschaft jederzeit zu gestatten;
- f) der Genossenschaft die zur Durchführung ihres Zwecks und Gegenstand benötigten Auskünfte zu erteilen;
- g) die von ihm unterzeichneten Vereinbarungen mit der Genossenschaft gemäß den festgelegten Bestimmungen einzuhalten.

**Art. 19.** Jedes Mitglied hat des weiteren die Pflicht die Geschäftsordnung genau zu befolgen. Dieselbe enthält spezifische Anforderungen, welche vom jeweiligen Abteilungsvorstand vorgeschlagen und vom Verwaltungsrat beschlossen werden.

Die Vorschriften der Geschäftsordnung müssen von allen beachtet werden.  
Bei Nichtbeachtung, drohen Sanktionen. Die Geschäftsordnung liegt in der Geschäftsstelle zur Einsicht auf.

### Kapitel V. - Verwaltung

**Art. 20.** Die Organe der Genossenschaft sind:

- der Verwaltungsrat,
- die Abteilungsvorstände,
- das Präsidium,
- der Aufsichtsrat,
- die Generalversammlung,
- die Direktion.

#### Der Verwaltungsrat

**Art. 21.** Der Verwaltungsrat besteht aus 13 Mitgliedern, dem Präsidenten, 3 Vize-Präsidenten und 9 Beisitzern.

Der Verwaltungsrat wird von den Abteilungsvorständen gewählt. Die Wahl findet alle vier Jahre, spätestens einen Monat nach der Neuwahl der Abteilungsvorstände statt.

Die jeweiligen Präsidenten und Vize-Präsidenten der Abteilungsvorstände sind automatisch Mitglieder des Verwaltungsrats. Die restlichen 7 Mandate werden im Verhältnis zur Mitgliederzahl der drei verschiedenen Abteilungen besetzt. Diese 7 weiteren Verwaltungsratsmitglieder werden durch Wahl innerhalb der 3 Abteilungsvorstände bestimmt. Die jeweils zu bestimmende Zahl der Verwaltungsratsmitglieder pro Abteilung wird auf der letzten Verwaltungsratsitzung vor der Ausschreibung der Neuwahl der Abteilungsvorstände festgelegt.

Das Amt des Verwaltungsratspräsidenten ist nicht vereinbar mit dem Amt eines Abteilungspräsidenten. Alle Verwaltungsratsmitglieder können sich für das Amt des Verwaltungsratspräsidenten bewerben. Falls ein Abteilungspräsident jedoch als Präsident des Verwaltungsrats gewählt wird, tauscht er sein Mandat als Abteilungspräsident mit dem Vize-Präsidenten der respektiven Abteilung.

**Art. 22.** Die Verwaltungsratsmitglieder wählen ihren Präsidenten unter sich. Die Abteilungspräsidenten sind automatisch die 3 Vize-Präsidenten (Vertreter des Präsidenten) des Verwaltungsrats.

**Art. 23.** Die Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder ist zulässig.

**Art. 24.** Mandatsniederlegungserklärungen von Verwaltungsratsmitgliedern sind schriftlich an den Präsidenten einzureichen. Ausgeschiedene Verwaltungsratsmitglieder werden in der nächsten Sitzung des respektiven Abteilungsvorstandes durch Ergänzungswahl ersetzt. Der Gewählte beendet das Mandat des Vorgängers.

**Art. 25.** Der Verwaltungsrat hat für die allgemeine Verwaltung Sorge zu tragen. Zu dessen Aufgaben gehören namentlich:

- a) die Vertretung der Genossenschaft nach außen;
- b) die Verwaltung des Genossenschaftsvermögens;
- c) die Bestimmung der von den Mitgliedern zu leistenden Beiträge, Eintrittsgelder, Gebühren, Sanktionen und anderer Verpflichtungen;
- d) die Aufnahme und der Ausschluss von Mitgliedern, vorbehaltlich der Berufung durch die Generalversammlung;
- e) die Ernennung und Entlassung des Direktors und die Ernennung der Abteilungsleiter;
- f) sowie Festsetzung ihrer Gehälter und Entschädigungen;
- g) die Festsetzung der Tagesordnung der Generalversammlungen sowie die Leitung derer;
- h) die verantwortliche Zeichnung des Jahresabschlusses sowie Hinterlegung der gesetzlich vorgeschriebenen Schriftstücke;
- i) die Beschlussfassung über aufzunehmende Anleihen sowie über deren Verzinsung und Tilgung, soweit sie laufende Geschäftskosten und -investitionen betreffen.

Die Vorstandsmitglieder haben bei ihrer Geschäftsführung die Sorgfalt eines ordentlichen und gewissenhaften Geschäftsleiters einer Genossenschaft anzuwenden. Über vertrauliche Angaben und Geheimnisse der Genossenschaft haben sie Stillschweigen zu bewahren.

Immobilienwerb, sowie Neuanschaffungen und Investitionen die den Betrag von EUR 500.000,-, Index 652,16 übersteigen, bleiben dem Entscheid der Generalversammlung vorbehalten.

Der Verwaltungsrat hat die volle Verantwortung für die Führung der Organisation. Zu den Punkten c), d), e), ist der Verwaltungsrat verpflichtet, die Meinung der jeweils betroffenen Abteilungsvorstände zu fragen, bevor er eine Entscheidung trifft.

Die Abteilungsvorstände teilen dem Verwaltungsrat innerhalb von 30 Tagen nach der durch den Verwaltungsrat erfolgten Anfrage, ihre diesbezügliche Stellungnahme mit. Nach Eingang der Stellungnahme oder nach Ablauf der Frist entscheidet der Verwaltungsrat. In dringenden Fällen kann diese Frist verkürzt werden.

Der Verwaltungsrat unterbreitet jedem Abteilungsvorstand mindestens einmal pro Jahr die finanzielle Situation seiner Abteilung.

**Art. 26.** Zeichnungsberechtigt für die Genossenschaft ist der Präsident beziehungsweise die Personen, welche seitens des Verwaltungsrats hierzu bestimmt werden und entsprechend Prokura erhalten.

#### Die Abteilungsvorstände

**Art. 27.** Die Generalversammlung wählt alle 4 Jahre die Vorstände der Abteilungen Milchrind, Fleischrind und Schwein.

**Art. 28.** Die Abteilungsvorstände besprechen sämtliche züchterischen Aspekte ihrer Produktion und teilen dem Verwaltungsrat binnen 15 Tagen die getroffenen Entscheidungen mit.

**Art. 29.** Die Abteilungsvorstände geben innerhalb einer Frist von 30 Tagen eine Stellungnahme zu den ihnen gemäß Artikel 25 vom Verwaltungsrat angetragenen Fragen ab.

**Art. 30.** Die Arbeitsfelder der Abteilungsvorstände sind:

- a) die Ausarbeitung und Begleitung der Aktivitäten der Genossenschaft in den jeweiligen Abteilungen (Zucht- und Produktionsaspekte, praktische Durchführung der Dienstleistungen, Kontaktpflege mit den Betrieben);
- b) der Erlass einer Geschäftsordnung über Eintragungsvorschriften, Zuchtbuchführung, Leistungsprüfung, Ausstellungen und andere Dienstleistungen;
- c) die Erarbeitung von Vorschlägen für den Verwaltungsrat zur Preisgestaltung der Dienstleistungen;
- d) die Festlegung der Zuchtviehversteigerungen, Ausstellungen und Prämierungen;
- e) das Unterbreiten eines Vorschlages für die Ernennung des Abteilungsleiters an den Verwaltungsrat.

**Art. 31.** Jeder Abteilungsvorstand setzt sich aus mindestens 10 und höchstens 18 gewählten Mitgliedern zusammen.

Die Zahl der zu wählenden Mitglieder wird in der letzten Verwaltungsratssitzung vor der Ausschreibung der Wahl der Abteilungsvorstände (mindestens einen Monat vor der Generalversammlung) vom Verwaltungsrat festgelegt, gemäß den Bestimmungen der internen Geschäftsordnung. Zusätzlich zu den gewählten Mitgliedern, hat jeder Abteilungsvorstand das Recht höchstens 2 Mitglieder, welche Mitglied der Genossenschaft sind, zu kooptieren, um die Vertretung verschiedener Rassen oder Interessen zu garantieren. Das kooptierte Mitglied darf weder das Amt des Abteilungspräsidenten oder Vize-Präsidenten der Abteilung ausüben noch in den Verwaltungsrat gewählt werden.

**Art. 32.** Kandidaturerklärungen sind wenigstens 5 Tage vor dem für die Wahlen festgesetzten Datum schriftlich an die Geschäftsstelle der Genossenschaft einzureichen. Maßgebend für die Kontrolle der fristgerechten Einreichung einer Kandidatur ist das Datum des Poststempels der Kandidaturerklärung.

**Art. 33.** Im Rahmen der jeweiligen konstituierenden Sitzung der Abteilungsvorstände, wählt jeder Abteilungsvorstand einen Präsidenten und einen Vize-Präsidenten, sowie die jeweils restliche Zahl von Mitgliedervertretern pro Abteilung im Verwaltungsrat.

**Art. 34.** Die Wiederwahl der Abteilungsvorstandsmitglieder ist zulässig, und sie gelten von Rechtswegen als Kandidaten für die Neuwahl, falls sie keine gegenteilige Erklärung abgeben.

**Art. 35.** Mandatsniederlegungserklärungen von Abteilungsvorstandsmitgliedern sind schriftlich an den Präsidenten der Abteilung einzureichen. Ausscheidende Abteilungsvorstandsmitglieder werden in der nächsten Generalversammlung beziehungsweise Jahresversammlung durch Ergänzungswahl ersetzt. Der Gewählte beendet das Mandat des Vorgängers.

**Art. 36.** Geben mehr als die Hälfte der Abteilungsvorstandsmitglieder ihre Demission, so muss der Verwaltungsratspräsident innerhalb eines Monats eine außerordentliche Generalversammlung dieser Abteilung einberufen, die Ergänzungswahlen in der betroffenen Abteilung vorzunehmen hat. Im Falle der Amtsniederlegung sämtlicher Abteilungsvorstandsmitglieder sind die Entlassungsgesuche, bzw. das Kollektiventlassungsgesuch an den Präsidenten des Verwaltungsrates beziehungsweise an den Aufsichtsratspräsidenten zu richten, der innerhalb eines Monats eine außerordentliche Generalversammlung der betreffenden Abteilung(en) für Neuwahlen einberuft.

**Art. 37.** Die verschiedenen Abteilungsvorstände organisieren jährlich pro Abteilung eine Jahresversammlung.

*Gemeinsame Bestimmungen für Verwaltungsrat und Abteilungsvorstand*

**Art. 38.** Das passive Wahlrecht der Mitglieder endigt mit der Vollendung des 65. Lebensjahres.

**Art. 39.** Auf mündliche oder schriftliche Einberufung durch den jeweiligen Präsidenten tritt der Verwaltungsrat/Abteilungsvorstand zusammen, so oft es die Interessen der Genossenschaft erfordern, mindestens aber einmal pro Jahr. Desgleichen tritt er zusammen wenn dies von mindestens der Hälfte der Mitglieder des Verwaltungsrats/Abteilungsvorstandes verlangt wird.

Der Verwaltungsrat/Abteilungsvorstand ist beschlussfähig wenn die Hälfte der Mitglieder anwesend ist. Die Beschlüsse werden durch einfache Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Präsidenten oder, in seiner Abwesenheit, seines Vertreters.

**Art. 40.** Der Präsident oder vertretungsweise einer der drei/der Vize-Präsident(en), beziehungsweise das älteste Mitglied, leitet die Verwaltungsrats-/Abteilungsvorstandssitzung.

**Art. 41.** Sämtliche Beschlüsse des Verwaltungsrats/Abteilungsvorstandes sind in ein Protokollbuch einzutragen und vom Präsidenten oder einem Vize-Präsidenten, und vom Direktor/Abteilungsleiter oder dessen Stellvertreter zu unterzeichnen. Ist ein Verwaltungsrats-/Abteilungsvorstandsmitglied nicht mit dem Wortlaut des Protokolls einverstanden, so kann er verlangen, dass seine Stellungnahme im Protokollbuch eingetragen wird.

**Art. 42.** Die Mitglieder des Verwaltungsrats/Abteilungsvorstandes sind verantwortlich nach dem gemeinen Recht und in Gemäßheit des Art. 114 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915.

**Art. 43.** Die Mitglieder des Verwaltungsrats, des Präsidiums, des Aufsichtsrates und der Abteilungsvorstände üben ihr Amt ehrenamtlich aus. Sie haben jedoch ein Anrecht auf Entschädigung für Aufwendungen und Reiseunkosten. Die Höhe derselben ist vom Verwaltungsrat festzusetzen.

**Art. 44.** Bis zur erfolgten Neuwahl müssen die alten Verwaltungsrats- bzw. die Abteilungsvorstände in ihren Ämtern bleiben. Sie sind verantwortlich für Verluste, welche der Genossenschaft dadurch entstehen, daß sie ihre Ämter vorzeitig verlassen und so die Geschäfte vernachlässigt haben.

#### *Das Präsidium*

**Art. 45.** Der Verwaltungsratspräsident, die drei Vize-Präsidenten sowie der amtierende Direktor bilden einen engeren Ausschuß: das Präsidium. Diesem obliegt die Beratung über die laufenden Geschäfte, sowie die Vorbereitung wichtiger Angelegenheiten für die Verwaltungsratsitzung. Das Präsidium kann durch den Verwaltungsrat ebenfalls mit Spezialaufgaben betraut werden. Der Direktor hat im Präsidium kein Stimmrecht.

#### *Der Aufsichtsrat*

**Art. 46.** Der Aufsichtsrat, dessen Amtsdauer vier Jahre beträgt, besteht aus höchstens fünf Mitgliedern.

Drei dieser Mitglieder werden von der Generalversammlung unter allen Mitgliedern der Genossenschaft gewählt. Eine Kandidatur zum Aufsichtsrat schließt eine solche für einen Abteilungsvorstand aus. Diese gewählten Mitglieder, zusammen mit dem Verwaltungsrat, können in einer gemeinsamen Sitzung zusätzlich zwei Personen mit wirtschaftlichem Sachverstand kooptieren, welche nicht Mitglied der Genossenschaft sind.

Der gegebenenfalls so ergänzte Aufsichtsrat wählt in seiner konstituierenden Sitzung einen Präsidenten und einen Vizepräsidenten.

Die Bestimmungen der Artikel 22, 23 und 24 gelten sinngemäß für den Aufsichtsrat.

**Art. 47.** Dem Aufsichtsrat obliegt die Überwachung der gesamten Verwaltung und Geschäftsführung der Genossenschaft. Auf Einladung des Präsidenten des Verwaltungsrats, darf er den Verwaltungsratsitzungen mit beratender Stimme beiwohnen.

Er kann Einsicht in die Geschäfts- und Genossenschaftsbücher nehmen und bei allen Versäumnissen der Verwaltung oder ihrer Organe dem Verwaltungsrat diesbezüglich Mitteilung zu erstatten. Er soll die Aufgaben/Entscheidungen des Verwaltungsrats und der Abteilungsvorstände kritisch prüfen und der Generalversammlung darüber Bericht erteilen.

Er muss dafür Sorge tragen, daß die Bilanzen von einem externen Gutachter gemäß den geltenden rechtlichen Bestimmungen geprüft werden. Diese und weitere zusätzliche Aufträge an Gutachter, müssen vom Verwaltungsrat genehmigt werden.

Der Aufsichtsrat hat die Jahresrechnung, die Bilanz und die Vorschläge zur Verwendung des Betriebsüberschusses zu prüfen und der Generalversammlung darüber Bericht zu erstatten.

**Art. 48.** Bei festgestellten Unregelmäßigkeiten in punkto Verwaltung und Geschäftsführung, ist der Aufsichtsrat verpflichtet den Präsidenten des Verwaltungsrats in Kenntnis zu setzen.

Bei Nichtbeseitigung dieser festgestellten Unregelmäßigkeiten durch den Verwaltungsrat, sowie bei Feststellung grober Fahrlässigkeit der Genossenschaft, ist der Aufsichtsrat berechtigt die Generalversammlung einzuberufen, diese über die gemachten Feststellungen in Kenntnis zu setzen und gegebenenfalls deren Entscheid herbeizuführen. Den Vorsitz in dieser Versammlung führt der Präsident des Aufsichtsrates oder dessen Stellvertreter.

**Art. 49.** Der Aufsichtsrat muss sämtliche Beschlüsse in ein Protokollbuch eintragen und seine Entscheidungen begründen.

#### *Die Generalversammlung*

**Art. 50.** Die Generalversammlung vertritt die Gesamtheit der Interessen der Genossenschaft. Die Generalversammlung muss vom Verwaltungsrat jährlich mindestens einmal einberufen werden und zwar spätestens 6 Monate nach Abschluss des Geschäftsjahres. Außerdem kann der Verwaltungsrat zu jeder Zeit des Jahres außerordentliche Generalversammlungen einberufen; er ist dazu verpflichtet, wenn dies von mindestens einem Fünftel der Mitglieder unter Angabe der Tagesordnung beantragt wird, und zwar innerhalb von 21 Tagen nach der Antragstellung. Die Tagesordnung ist den Mitgliedern mindestens 8 Tage vorher schriftlich oder durch Veröffentlichung in der Tagespresse bekanntzugeben.

**Art. 51.** Der Beschlussfassung der Generalversammlung unterliegen im Besonderen:

- a) die Genehmigung der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung;
- b) die Entlastung des Verwaltungsrats, der Abteilungsvorstände und des Aufsichtsrats;
- c) die Abänderung und Ergänzung der Statuten;
- d) die Wahl der Abteilungsvorstandsmitglieder und Aufsichtsratsmitglieder, sowie die Enthebung derselben einschließlich des Verwaltungsrates im Falle des Art. 48 von ihren Ämtern;
- e) die Entscheidung über alle gegen die Geschäftsführung eingebrachten Beschwerden;
- f) die Festsetzung des Jahresbeitrages und des Eintrittsgeldes;
- g) die Entscheidung in letzter Instanz bei Meinungsverschiedenheiten über die Auslegung der Statuten, der Geschäftsordnung sowie früherer Beschlüsse der Generalversammlung, wenn diesbezüglich der Verwaltungsrat und der Aufsichtsrat in vorausgegangener gemeinsamer Sitzung keine Lösung treffen konnten;
- h) die Entscheidung über Immobilienerwerb und -verkauf, über Anleihen betr. Neuanschaffung, dies gemäß Art. 25 Absatz 3;
- i) die Auflösung und Liquidation der Genossenschaft.

**Art. 52.** In der Generalversammlung hat jedes Mitglied eine Stimme.

Ausgenommen bei Statutenänderungen und bei Auflösung der Genossenschaft werden alle Beschlüsse mit einfacher Stimmenmehrheit der anwesenden bzw. vertretenen Mitglieder gefasst. Die gefassten Beschlüsse sind bindend für alle Mitglieder.



Geheime Abstimmung findet statt bei Wahlen und im Falle von Personalfragen statt. Im übrigen muss sie erfolgen, wenn ein Viertel der Anwesenden dies verlangt.

**Art. 53.** In der Ausübung ihrer Rechte bzw. ihres Stimmrechtes können die Mitglieder sich durch ein anderes Mitglied mittels schriftlicher Vollmacht vertreten lassen. Jedoch kann ein Mitglied höchstens eine Vertretung annehmen. Ausserdem ist die Vertretung und die Ausübung des Stimmrechtes durch eine im Betrieb des Mitglieders tätige großjährige Person gestattet, sofern jeweils eine diesbezügliche schriftliche Bevollmächtigung vorliegt.

**Art. 54.** Über die Verhandlungen der Generalversammlung und die gefassten Beschlüsse ist ein Protokoll festzuhalten. Die Protokolle werden in ein Protokollbuch eingetragen und vom Präsidenten bzw. dessen Stellvertreter und dem Direktor oder dessen Stellvertreter unterzeichnet. Als Protokollführer amtiert der Direktor oder, bei dessen Verhinderung, eine andere vom Verwaltungsrat bezeichnete Person.

#### *Die Direktion*

**Art. 55.** Dem Direktor obliegt die Geschäftsführung, insbesondere:

- a) die allgemeine Verwaltung;
- b) die Organisation der Rechnungs- und Kassenführung;
- c) die Erstellung des Geschäftsberichtes sowie die Anfertigung der Niederschriften über die Sitzungen des Verwaltungsrats und der Generalversammlung;
- d) die direkte Führung der administrativen Strukturen (Verwaltung, Sekretariat, Buchhaltung, Informatik, Personalführung, Immobilienverwaltung);
- e) die Verwaltung der Viehvermittlung;
- f) die Begleitung der Abteilungsleiter in ihren Geschäftsbereichen.

Der Direktor vertritt den Präsidenten und den Verwaltungsrat sowie die Genossenschaft, soweit er hierzu ausdrücklich beauftragt ist, im Rahmen und im Geist der ihm diesbezüglich erteilten Aufgaben und Zuständigkeiten. Er ist dem Verwaltungsrat gegenüber verantwortlich. Er ist Beisitzer des Präsidiums.

**Art. 56.** Der Direktor wird vom Verwaltungsrat mit absoluter Stimmenmehrheit ernannt beziehungsweise entlassen. Im übrigen legt der Verwaltungsrat mit einfacher Stimmenmehrheit die Einstellungs- und Entlassungsbedingungen fest, dies unter Berücksichtigung der einschlägigen gesetzlichen Bestimmungen.

**Art. 57.** Die Angestellten sind in der Ausführung der auferlegten Aufgaben und Arbeiten, der Autorität des Direktors unterstellt, und sind diesem gegenüber verantwortlich.

**Art. 58.** Dem Abteilungsleiter obliegt:

- a) die Organisation der Abteilung sowie deren Verwaltung nach Sinn und Zweck der Statuten in Zusammenarbeit mit dem Abteilungsvorstand;
- b) die Erstellung des Geschäftsberichtes sowie die Anfertigung der Niederschriften über die Sitzungen des Abteilungsvorstandes und der Jahresversammlung;
- c) die Führung und Kontrolle der Herdbücher sowie die Teilnahme an den Eintragungen;
- d) die Führung und Kontrolle der Leistungsprüfungen, inklusive der Erfassung der Exterieurbeschreibungen und aller relevanten Einzeltier- sowie Herdendaten;
- e) die Teilnahme an der Auswahl jeglicher Zuchttiere, seien es individuelle Tiere, jung oder alt, zur natürlichen oder künstlichen Reproduktion, Elterntiere, Nachkommen, Sperma oder Embryonen;
- f) die Organisation der Beratung der Mitglieder in allen Fragen der Zucht, Haltung, Fütterung und Pflege der Tiere;
- g) die Veranstaltung von Zuchtviehversteigerungen, Viehvermittlungen und Ausstellungen;
- h) die Betreuung im Rahmen von Vermarktungs-/Qualitätsprogrammen.

Der Abteilungsleiter ist sowohl dem Direktor wie auch dem Verwaltungsrat/Abteilungsvorstand gegenüber verantwortlich.

Er vertritt den Abteilungsvorstand, soweit er hierzu ausdrücklich beauftragt ist, im Rahmen und im Geist der ihm diesbezüglich erteilten Aufgaben und Zuständigkeiten.

**Art. 59.** Falls erforderlich kann ein Teil der vorstehenden Aufgaben an einen Zuchtleiter delegiert werden. Die diesbezüglichen genauen Bestimmungen werden schriftlich festgehalten.

### **Kapitel VI. - Geschäftsordnung, Betriebsmittel**

**Art. 60.** Die Betriebsmittel der Genossenschaft werden aufgebracht durch Eigenkapital, Geschäftsanteile, Eintrittsgelder, Jahresbeiträge, Eigeneinnahmen und Zuschüssen.

**Art. 61.** Das Geschäftskapital wird gebildet durch die von den Mitgliedern zu zeichnenden oder gezeichneten nominativen Geschäftsanteile, deren Höhe auf EUR 500,- festgesetzt ist. Dieser Betrag kann durch einfachen Beschluss in der Generalversammlung angepasst werden.

**Art. 62.** Neu aufzunehmende Mitglieder, mit Ausnahme der neuen Mitglieder gemäß Art. 12 können außerdem zur Zahlung eines Eintrittsgeldes verpflichtet werden. Das Eintrittsgeld wird durch die jährliche ordentliche Generalversammlung auf Vorschlag des Verwaltungsrats festgesetzt. Die Eintrittsgelder fließen in die Reserven.

**Art. 63.** Auf Vorschlag des Verwaltungsrats können die Mitglieder durch die Generalversammlung zur Entrichtung eines jährlichen Beitrages verpflichtet werden. Die Höhe desselben wird durch den Verwaltungsrat vorgeschlagen und durch die ordentliche Generalversammlung festgesetzt.

**Art. 64.** Jedes Mitglied haftet einzeln der Genossenschaft gegenüber maximal bis zur Höhe seines Geschäftsanteils, wenn die Verpflichtung der Genossenschaft den Gläubigern gegenüber diese Maßnahme erforderlich macht.

### Geschäftsbetrieb und Rechnungswesen

**Art. 65.** Das Geschäftsjahr beginnt mit dem 1. Januar und endet mit dem darauffolgenden 31. Dezember.

**Art. 66.** Die Führung der Bücher, der Abschluss derselben und die Aufstellung der Jahresrechnung und der Bilanz haben nach kaufmännischen Grundsätzen zu erfolgen. Sie orientieren sich dabei an den Bewertungs- und Rechnungslegungsnormen der Vierten Europäischen Richtlinie zur Koordinierung der einzelstaatlichen Vorschriften über den Jahresabschluss der Kapitalgesellschaften.

Spätestens zum 1. Mai nach Ablauf des Geschäftsjahres hat der Verwaltungsrat dem Aufsichtsrat vorzulegen:

- a) eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung mit den nötigen Erläuterungen;
- b) einen Geschäftsbericht;
- c) eine nach Abteilung getrennt aufgegliederte Gewinn- und Verlustrechnung.

Die Abschreibungen auf den verschiedenen Wertpositionen haben nach kaufmännischen Prinzipien zu erfolgen und sind vor Bilanzerstellung in Abzug zu bringen.

Jedes Jahr müssen mindestens 5% (Art. 72 Gesetz vom 10/08/1915) des Nettoüberschusses in einen Reservefonds fließen, welcher zur Deckung eines aus der Bilanz sich ergebenden Verlustes dient; solange bis diese Reserven 10% des Geschäftskapitals erreicht haben. Den Restbetrag des Gewinns darf die Generalversammlung ganz oder teilweise in die Ergebnismrücklage (Reservefonds) einstellen, auf neue Rechnung vortragen oder, auf gemeinsamen Vorschlag des Verwaltungsrats und des Aufsichtsrats an die Mitglieder ausschütten.

Die Revision der Genossenschaft wird jährlich durch einen zugelassenen Wirtschaftsprüfer durchgeführt aufgrund der Bestimmungen des großherzoglichen Erlasses vom 30. August 1918 über die Genossenschaftsprüfung.

**Art. 67.** Jahresrechnung und Bilanz werden, nachdem sie vom Aufsichtsrat und von der externen Kontrolle geprüft sind, mit den etwaigen Vorschlägen, der Generalversammlung zur Genehmigung und Entlastung des Verwaltungsrats vorgelegt.

Nach Genehmigung durch die Generalversammlung hat der Verwaltungsrat die Jahresrechnung und die Bilanz, versehen mit der Unterschrift der Verwaltungsrats- und Aufsichtsratsmitglieder, innerhalb eines Monats beim «Registre de commerce et des sociétés» zu hinterlegen.

### Sanktionen

**Art. 68.** Mitglieder der Genossenschaft, welche diesen Statuten oder sonstigen Verbandsbeschlüssen zuwiderhandeln, können vom Verwaltungsrat bis hin zum Ausschluss von Leistungsprüfungen, Versteigerungen und sonstigen züchterischen Veranstaltungen und Dienstleistungen bestraft werden, vorbehaltlich der Berufung an die Generalversammlung. Bestimmungen sowie genauere Details hierzu sind in der Geschäftsordnung festgehalten.

### Kapitel VII. - Statutenänderung, Auflösung

**Art. 69.** Eine Abänderung der Satzung kann nur durch die Generalversammlung beschlossen werden, dabei verfügt jedes Mitglied über eine Stimme.

Die Generalversammlung ist nur dann ordnungsgemäß beschlussfähig wenn mindestens die Hälfte der Mitglieder anwesend ist und wenn die Tagesordnung die vorgeschlagenen Satzungsänderungen angibt. Ist die erste Bedingung nicht erfüllt, muss eine neue Versammlung nach den Bestimmungen des Art. 50 einberufen werden. Die zweite Versammlung ist ordnungsgemäß beschlussfähig, gleich wie viele Mitglieder anwesend sind. In beiden Versammlungen müssen die Beschlüsse, die Generalversammlung ist nur dann ordnungsgemäß beschlussfähig wenn mindestens die Hälfte der Mitglieder anwesend ist und wenn die Tagesordnung die vorgeschlagenen Satzungsänderungen angibt. Ist die erste Bedingung nicht erfüllt, muss eine neue Versammlung nach den Bestimmungen des Art. 50 einberufen werden. Die zweite Versammlung ist ordnungsgemäß beschlussfähig, gleich wie viele Mitglieder anwesend sind. In beiden Versammlungen müssen die Beschlüsse, um gültig zu sein, mit mindestens zwei Drittel der Stimmen der anwesenden Mitglieder gefasst werden.

Die Auflösung erfolgt durch Beschluss der Generalversammlung nach den Bestimmungen die für eine Satzungsänderung vorgeschrieben sind.

Bei Auflösung der Genossenschaft fällt das verbleibende Vermögen den Mitgliedern im Verhältnis der Geschäftsanteile zu.

### Kapitel VIII. - Schlussbestimmungen

**Art. 70.** Alle Einzelheiten, welche durch gegenwärtige Statuten bzw. gesetzlichen Bestimmungen nicht geregelt sind, werden durch Beschluss der Generalversammlung entschieden.

**Art. 71.** Der Verwaltungsrat wird die zivilrechtliche Anerkennung der Statutenänderung beantragen.

### Kapitel IX. - Übergangsbestimmungen

**Art. 72.** In einer Übergangszeit von 3 Jahren ab Inkrafttreten der vorliegenden Statuten werden die Mandatare in die Gremien der Genossenschaft durch die aktuellen Organisationen bestimmt:

- Der Verwaltungsrat besteht aus 22 Mitgliedern (13 Herdbuch-Vorstandsmitglieder und 9 SEG-Vorstandsmitglieder), welche alle aktive Landwirte sind. Der Präsident wird vom Herdbuch bestimmt, der Vize-Präsident vom SEG. Der Verwaltungsrat bildet einen engeren Ausschuss, genannt das Präsidium, dem 4 Herdbuch- und 4 SEG-Mitglieder des Verwaltungsrates angehören.

- Der Aufsichtsrat besteht aus maximal 7 Mitgliedern (2 Herdbuchvertretern und 2 SEG-Vertretern, sowie maximal 3 neutralen Personen). Die 4 Vertreter der beiden Organisationen sind aktive Landwirte, die 3 neutralen Experten werden kooptiert und müssen nicht Landwirt sein. Der Präsident wird vom SEG bestimmt, der Vize-Präsident vom Herdbuch.

- Die Abteilungsvorstände Milchrind und Schwein werden paritätisch von beiden Organisationen besetzt, Ein Vorsitz wird von einem Herdbuch-Vertreter wahrgenommen, der andere von einem SEG-Vertreter.
- Der Abteilungsvorstand Fleischrind setzt sich zusammen aus der Herdbuch-Arbeitsgruppe Fleischrinder, vervollständigt mit 2 SEG-Vertretern. Der Vorsitz wird von einem Herdbuchvertreter wahrgenommen.

**Art. 73.** Um während einer Übergangszeit die Ausgewogenheit der Entscheidungen im Verwaltungsrat abzusichern, wird eine qualifizierte Mehrheit (3/4 der Anwesenden) für wichtige Entscheidungen eingeführt.

Wichtige Entscheidungen sind:

- allgemeine Grundsatzentscheidungen;
- Entscheidungen über zentrale Einrichtungen (z.B. Rechenzentrum);
- Investitionen ab 100.000,- EUR;
- Entscheidungen über Personal in Führungspositionen.

Die Entscheidungen, welche unter die qualifizierte Mehrheit fallen, werden im Implementierungsplan festgehalten und mit einem Termin versehen.

Sollte Unklarheit entstehen ob eine Entscheidung unter diese Kategorie fällt, so wird dies dem Aufsichtsrat zur Beschlussfassung vorgelegt.

Sollten ein Jahr nach Inkrafttreten der vorliegenden Statuten keine 300 Mitglieder aus dem ehemaligen SEG-Kundenkreis der Genossenschaft beigetreten sein, so wird die Regelung hinfällig.

Ettelbruck, den 9. Dezember 2005.

Der Verwaltungs- und Aufsichtsrat

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07068. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(005279.3/231/452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

---

#### **IACOBI GÜNTHER CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 66.495.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature

*Un mandataire*

(003072.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

#### **MIRUNDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 66.767.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature

*Un mandataire*

(003074.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

#### **THE SERVER GROUP EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 68.574.

Le bilan au 15 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature

*Un mandataire*

(003079.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**INMASU INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 40.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 89.471.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2005. F. Castellazzi / L. Castellazzi.  
(003090.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**EXMAR LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 35.901.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2005, réf. LSO-BK06256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour réquisition*

*Signature*

*Un mandataire*

(003095.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**SYN. COM. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Beaufort.  
R. C. Luxembourg B 94.091.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

*Notaire*

(003099.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**GUS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1161 Luxembourg, 99, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 112.069.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

*Notaire*

(003100.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**FIDAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 82.473.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 9 décembre 2005*

L'Assemblée décide de nommer comme Administrateur supplémentaire:

Monsieur Joël Marechal, comptable, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2007.

Le nombre des administrateurs passe de 3 à 4.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003201.3/3842/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**API IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 113.239.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société anonyme AGILITAS S.A., avec siège social à L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, R.C.S. Luxembourg section B numéro 96.302, représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2. Monsieur Bertram Pohl, homme d'affaires, né le 29 septembre 1960 à Jugenheim (Allemagne), ayant son domicile professionnel à L-6868 Wecker, 63, Duchscherstrooss, représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés par Monsieur Paul Marx, préqualifié, ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de API IMMOBILIERE S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la construction et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles, l'exploitation d'une agence immobilière, la promotion immobilière, et l'administration de biens /syndic de copropriété.

La société a encore pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Agences et succursales. La société se garde le droit d'ouvrir des agences ou succursales à Luxembourg comme à l'étranger.

**Titre II. - Capital, Actions**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante-deux mille cinq cents euros (62.500,- EUR) représenté par six cent vingt-cinq (625) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

**Titre III. - Administration**

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 8.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres.

**Art. 9.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 10.** La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 12.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. - Surveillance**

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. - Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le seize juin à 17.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. - Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

*Souscription et paiement*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, dûment représentés, déclarent souscrire au capital social comme suit:

1. La société anonyme AGILITAS S.A., avec siège social à L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, six cent 624 vingt-quatre actions .....

2. Monsieur Bertram Pohl, homme d'affaires, ayant son domicile professionnel à L-6868 Wecker, 63, Duchs- 1 cherstrooss, une action .....

Total: six cent vingt-cinq actions ..... 625

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de soixante-deux mille cinq cents euros (62.500,- EUR) est dès à présent à disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille six cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants pré-qualifiés, dûment représentés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Marc Engelmann, commerçant, né le 10 juillet 1974 à Ettelbruck, demeurant à L-9376 Hoscheid, 24, Merschterwee, président du conseil d'administration;

b) Monsieur Martin Stoeck, employé privé, né le 10 janvier 1965 à Hersching am See (Allemagne), demeurant à L-6760 Grevenmacher, 9, rue de Munschecker;

c) Monsieur Romain Schmit, employé privé, né le 18 octobre 1960 à Luxembourg, demeurant à L-7651 Heffingen, 12, um Knaeppchen.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée COMMISERV, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>. R.C.S. Luxembourg section B numéro 45.930.

4. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2010.

5. Le siège social de la société est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

6. Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Marc Engelmann, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 novembre 2005, vol. 534, fol. 73, case 11. – Reçu 625 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junjlinster, le 11 janvier 2006

J. Seckler.

(005438.3/231/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2006.

**SHI-MI S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.890.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistré à Luxembourg actes civils le 12 décembre 2005, volume 151S, folio 12, case 10 et reçue par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 décembre 2005, acte n° 740, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société SHI-MI S.A., qui cessera d'exister. L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années aux 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2006.

J. Delvaux

*Notaire*

(003225.3/208/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

**SYBILLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 37.741.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(003101.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**EDICOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 84.387.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(003103.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---

**XERIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 53.572.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 22 décembre 2005*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de XERIAL INVESTMENTS S.A. (la «Société»), tenue extraordinairement, il a été décidé comme suit:

- d'enregistrer le siège social de la société au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

De nommer:

- LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED,

- INTERMAN SERVICES LIMITED et ayant leur siège social à Wichams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité d'Administrateurs de la société et ce avec effet immédiat, leur fonction expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2010.

- de nommer LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED ayant son siège social à Wichams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands en qualité de Commissaire aux Comptes de la société et ce avec effet immédiat, sa fonction expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2010.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2006, réf. LSO-BM00648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003108.3/710/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

---